

LEU DES ERREURS

1 - A 2 - Permutations des logges intervenants entre les Allocations Familiales et l'Assurance Maladie : Cycle de la vie pour l'Assurance Maladie et la famille pour les Allocations Familiales. 3 - Titulaire des 70 ans et non des 60 ans / Permutations intervenants entre LAROCQUE et CROIZAT. 4 - Versement des prestations Familiales par la Caf et non par Pôle emploi. 5 - Versement de la pension de retraite par la Caf et non l'Unedf. 6 - Recouvrement des médicaments par l'Assurance Maladie et non par l'Assurance Médicale. 7 - La carte Vitale, avec un n° n°, n'est pas un titre de transport. C'est une carte à puce qui dès 16 ans, atteste de l'affiliation et des droits de l'assuré à l'Assurance Maladie.